

COMMUNE DE LA BOURGONCE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 JUILLET 2023 A 20H30

COMPTE RENDU

Présents :

Mrs Denis HUIN - Idir ZATOUT - Matthieu COLLIN - Jean-Pierre SIDEL - Samuel DELETTRE
- Rémy ANTOINE - Frédéric PERNIN - Mickaël CHENAL - Willy COLIN
Mmes Emilie GEORGES et Nadine MARTIN

Procuration : Patrice BRICKERT à Idir ZATOUT

Absents excusés : Françoise DESCHEEMACKER - Sylvain LENTENGRE - Yannick GOLIOT

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 9 juin 2023
2. MAM : changement d'architecte
3. Révision des locations de chasse
4. Changement des filets de foot au stade
5. Concours de labour
6. Questions diverses

1 -Approbation du compte-rendu de la réunion du 9 juin 2023

Aucune remarque n'étant apportée sur le compte-rendu de la réunion du 9 juin 2023, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2 – MAM : changement d'architecte

Après l'envoi d'une lettre recommandée notifiant la fin de notre collaboration à M. Jean-Marc HEYDT, le Maire présente aux membres du conseil municipal le nouveau projet de construction de la maison d'assistantes maternelles (MAM), pour un montant de travaux estimé à 324 234,00 € HT, correspondant au devis présenté par M. Jean-François GEORGEL, architecte à Fraize.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- valide le projet de construction d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM)
- autorise le maire à signer l'acte d'engagement de maîtrise d'œuvre avec M. Jean-François GEORGEL
- valide le devis de 324 234,00 € HT comprenant 12 lots
- autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'avancement du projet.

3 – Révision des locations de chasse

Monsieur Le Maire informe le Conseil que les baux de chasse sont révisés chaque année sur la base des barèmes d'actualisation en forêt domaniale.

Pour mémoire, le loyer de location de chasse de 2022/2023 était de :

- 510,79 € pour le Brocard Bourgonçois
- 673,40 € pour les Amis de la Chasse

Ainsi, il est proposé le tarif suivant pour 2023/2024

- Pour le Brocard Bourgonçois : 510,79 € x 1,029776395 = 526,00 €
- Pour les Amis de la Chasse : 673,40 € x 1,029776395 = 693,45 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve l'actualisation des loyers des baux de chasse pour 2023/2024.

4 – Changement des filets de foot au stade

Monsieur présente le devis de MTSport d'une valeur de 314,- €TTC comprenant 2 paires de filets rabattables, 1 paire de filets pour but à 11J et 4 fanions à damiers pour poteau de corner.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal refuse (11 contre et 1 pour) de financer l'achat des filets et fanions car il s'agit de consommables et non pas de l'investissement.

5 – Concours de labour

Un concours de labour aura lieu le 19 août prochain à La Bourgonce. Les organisateurs ont demandé si la commune pouvait fournir 2 coupes à remettre aux gagnants. Approuvé à l'unanimité.

6 – Questions diverses

Réparation des trous sur les voies Rue de l'Epine et Route des Jumeaux : mettre du ciment dans les trous pour les boucher car ils sont profonds.

Un conseiller voudrait connaître la raison de la coupure d'eau à la fontaine du centre. A la suite de la demande de la DDT de réparer la fuite dont l'eau coulait sur la Route des Rouges Eaux avec risque de l'abimer, le maire a décidé de couper l'eau alimentant la fontaine du centre. Une association sera créée pour mettre en œuvre les réparations nécessaires.

Radar pédagogique : il sera déplacé plus au centre vers le numéro 53 Route des Rouges Eaux.

Compteur électrique au bâtiment cantine : il avait été demandé de mettre en place des compteurs séparateurs afin de comptabiliser l'électricité consommé par Lor'Anim, par les associations et par les campings caristes. Un devis sera demandé à Daniel Gérard.

Suite à la demande d'un historien et la publication d'un article dans Vosges Matin relatant la vie du Général Jacquot, né à La Bourgonce, le maire propose de nommer la place devant le monument aux morts la Place Jacquot. Approuvé à l'unanimité.

Faisant suite à une demande d'un habitant qui s'est plaint des voitures garées devant sa maison, il est proposé de poser un panneau « stationnement interdit » sur la Rue des Ecoles. Ce dernier se plaint également de personnes sortant du magasin La Ruche qui urinent sur les murs de sa maison. Il demande s'il n'y a pas possibilité de poser des toilettes publiques. Ce sujet avait déjà été abordé lors d'un conseil municipal, mais les travaux sont difficiles à réaliser et de plus il n'y a pas d'obligation d'avoir des toilettes dans un magasin.

Le 18 octobre prochain, une cérémonie d'hommage au sous-lieutenant LEAU sera organisée en collaboration avec l'escadron d'hélicoptères des Pyrénées, avec dépose de gerbes devant le panneau à la salle du conseil et sur le lieu de crash.

Marché nocturne : proposition de réunir les associations du village pour tenir la buvette lors du marché du vendredi soir.

A LA BOURGONCE, le 31 juillet 2023

Le Maire,
Denis HUIN

